



**Diane Daval**

Responsable du Fonds cantonal  
d'art contemporain (FCAC), Genève  
Par Thierry Oppikofer

**immorama – Estimez-vous que l'art, sous toutes ses formes, est assez présent dans l'espace public genevois, notamment en comparaison avec d'autres villes suisses ou étrangères?**

**Diane Daval** – Je pense qu'à Genève, nous avons un déploiement tout à fait considérable d'œuvres d'art dans l'espace public, ainsi que dans les bâtiments appartenant à la collectivité. Aujourd'hui, on n'installe plus dans la rue ou dans les parcs des œuvres qui n'ont pas été prévues dès l'origine pour ces lieux, comme cela s'est fait par le passé. Même des œuvres d'artistes emblématiques comme Arp, Calder ou Pevsner, dont des œuvres ont été installées dans l'espace urbain à Genève, n'ont pas forcément un grand impact auprès des citoyens. Ces constatations ont conduit à privilégier les concours pour l'aménagement artistique de tel ou tel site spécifique. La concertation et la médiation avec le public permettent une meilleure réception de l'art.

**– Les moyens affectés à l'art dans l'espace public vous paraissent-ils suffisants?**

– Le Fonds municipal bénéficie d'un pourcentage perçu sur les projets de constructions et de rénovations, de l'ordre de 2% à ce jour. Sur le plan cantonal, cette pratique a été abandonnée lors du transfert de nos services du Département de l'aménagement à celui de l'instruction publique, et cela au profit d'une ligne budgétaire annuelle. Celle-ci est suffisante pour mener à bien notre mission.

**– Pourrait-on imaginer, comme cela se fait sous d'autres cieux, des déductions d'impôt ou autres encouragements pour les mécènes mettant à disposition et/ou finançant des sculptures, installations ou autres œuvres d'art dans l'espace public?**

– De nombreuses initiatives sont déjà réalisées en collaboration avec des privés et, grâce à leur aide, une association nommée P<sup>3</sup>ART (partenariat public-privé) s'est constituée, avec pour but de faciliter les réalisations artistiques dans l'espace public. L'association va également mettre en ligne une sélection d'œuvres déjà installées pour mieux les faire connaître. Il est clair que dans des pays comme les Etats-Unis, où l'Etat ne s'investit pas autant ou pas du tout dans l'art public, le système fiscal et la tradition amènent de nombreux particuliers et quantité d'entreprises à financer des projets. Chez nous, cela passe plus souvent par des fondations. ■